Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 92 (1995)
Heft: 5

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée des délégués du 18 mars 1995

Restaurant du Buffet de la Gare, 1er étage, Yverdon

Le président Paul Girod ouvre la 119e assemblée des délégués à 10 h 05. Il souhaite la bienvenue aux membres d'honneur présents et à tous les délégués.

Le président se plaît à relever la présence de:

M. Pierre Fluri, chef de la section apicole au Liebefeld; M. Charles Maquelin, chef technique de la section apicole; M. Hans Jutzi de la division fédérale de l'agriculture; M. Berchold Lehnherr, représentant de la VDRB; M. André Dupasquier, inspecteur cantonal des ruchers du canton de Fribourg; M. Paul Aeschlimann, inspecteur cantonal des ruchers du Jura bernois.

Le président signale également la présence de membres ayant plus de 60 ans de sociétariat.

Se sont excusés:

M. Walter Spiess, président de la VDRB (représenté par M. Lehnherr); M. Marco Bosia, président de la STA (représenté par M. Lehnherr); M. Yves Vuillaume, inspecteur des ruchers du Jura; M. Philippe Laperrousaz, membre d'honneur.

Chacun ayant reçu l'ordre du jour, par les présidents de fédération et de section ainsi que par la publication dans le journal de mars 1995, en page 55, le président déclare légalement constituée la 119e assemblée générale ordinaire.

M. Vital Casutt, section de Genève, demande que l'attribution du Prix Bertrand figure à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle, comme indiqué dans l'article 4 du règlement. Il félicite le comité d'avoir attribué ce prix à la Fédération valaisanne pour la construction d'un rucher-école à Châteauneuf.

Le président de la fédération valaisanne, M. François Juilland, étant présent, le président Girod félicite, au nom de la SAR, la fédération valaisanne pour la réalisation de ce rucher-école.

M. Juilland remercie le comité pour cette attribution et invite tous les apiculteurs à venir visiter ce rucher.

Ordre du jour:

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 19 mars 1994 (voir JSA de juin 1994, pp. 203 à 209).
4. Adoption des rapports parus dans le JSA:
   1. Rapport du président
   2. Rapport du contrôle du miel.
   3. Rapport de la vulgarisation et de l'élevage.
   4. Rapport concernant les assurances.
   5. Rapport de la bibliothèque.
   6. Rapport des pesées et stations d'observation.

5. Règlement du Fonds de publicité:
   discussion et adoption du projet du CC.
6. *Journal suisse d'Apiculture*, nouvelle présentation:
   discussion et adoption du projet du CC.
7. Finances:
   1. Comptes 1994.
   2. Rapport de la commission de vérification.
   3. Budget 1995.
   4. Cotisation 1996.
   5. Désignation des sections vérificatrices des comptes 1995.
8. Concours des ruchers 1994.
   Remise de la médaille de vermeil.
   Concours des ruchers 1995.
9. Nomination d'un suppléant, délégué de l'AD, au jury du concours des ruchers.
10. Renouvellement des mandats
    1. du président;
    2. de MM. Jean-Paul Cochard, Robert Fauchère et Maxime Schaller.
11. La parole aux invités.
12. Vœux des fédérations.
13. Apimondia 1995.
14. Divers.

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs

La 119e assemblée des délégués est ouverte à 10 h 05 par le président Girod. Les 7 fédérations sont représentées.

L'assemblée se compose de 92 participants, dont 12 membres d'honneur, 9 membres du CC et 71 délégués

Il est rappelé que:

a) ont droit de vote les délégués, les membres d'honneur, les membres du CC. Ces derniers n'ont pas le droit de vote en ce qui concerne la gestion de la société.
b) Les droits de représentation des fédérations s'établissent comme suit:

Fédérations: 7 délégués + 1

Vaud:	23 délégués
Valais:	16
Fribourg:	14
Neuchâtel:	7
Genève:	5
Jura:	7
Jura bernois:	3

2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés: MM. Adolphe Gaille, Heinz Wenger, Paul Aeschlimann.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 19 mars 1994

Ce document ayant paru dans le JSA de juin 1994, pp. 203 à 209, il est directement mis en discussion. La parole n'est pas demandée et il est accepté à main levée sans opposition.

4. Adoption des rapport publiés dans le JSA

1. Rapport du président (pp. 4 et 5 du JSA, janvier-février 1995).
2. Rapport du contrôle du miel (pp. 62 à 64 du JSA de mars 1995).
3. Rapport de la vulgarisation et de l'élevage (p. 12 du JSA de janvier-février 1995).
4. Rapport concernant les assurances (p. 62 du JSA de mars 1995).
5. Rapport de la bibliothèque.

M. Gloor, section de Moudon, relève que le rapport de la bibliothèque n'a pas paru dans le JSA.

6. Rapport des pesées et des stations d'observation (publié chaque mois durant l'été).

La parole n'étant plus demandée, tous ces rapports, à part celui de la bibliothèque, sont soumis au vote et acceptés par l'assemblée, à l'unanimité.

5. Règlement du Fonds de publicité

Le projet de ce règlement a paru dans le JSA de janvier-février 1995, page 11. Le président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, ce projet est soumis au vote. Il est accepté à une majorité évidente. Pas d'avis contraire.

6. «Journal suisse d'Apiculture», nouvelle présentation

Sur proposition du rédacteur, Robert Fauchère, le comité a décidé de modifier la présentation du journal. Afin que ce projet puisse être connu de tous, les deux revues de janvier-février et mars 1995 ont paru avec la nouvelle présentation. Le président ouvre la discussion.

M. Jean-Michel Tenthorey est d'accord avec la nouvelle présentation de la revue, mais il pense que l'on pourrait faire des économies, car la couverture en papier glacé est très luxueuse.

Le rédacteur, Robert Fauchère, signale que le prix n'a pas changé avec l'ancien et que l'augmentation actuelle provient uniquement du renchérissement du papier et de la TVA. M. Jean-Michel Tenthorey demande au comité de créer une commission afin de faire une étude pour diminuer les frais de cette revue. Il précise qu'une imprimerie proche de son domicile lui a fait des propositions bien inférieures aux prix pratiqués par l'Imprimerie Corbaz. On pourrait économiser environ 1000 francs par mois.

Robert Fauchère signale que ses prédécesseurs ont effectué des recherches, mais n'ont pas trouvé de meilleures prestations.

Le président soumet à l'assemblée deux propositions de vote:

1er vote: présentation de la page couverture (papier glacé) telle que proposée en janvier-février et mars 1995. Vote: acceptée à une majorité évidente.

2e vote: conservation de la qualité du papier utilisé pour les deux dernières revues. Résultat: 59 voix pour et 10 voix contre.

Suite à ces deux votes, la présentation de la nouvelle Revue suisse d'Apiculture et la qualité du papier, tels que présentés en janvier-février et mars 1995, sont acceptés par l'assemblée.

7. Finances

1. Comptes 1994

Le détail des comptes 1994 figure dans le JSA de mars 1995, pp. 56 à 60. L'administrateur Joseph Girard fait quelques commentaires sur la situation de l'année 1994. L'exercice boucle avec un bénéfice de Fr. 4265.80. L'effectif a à nouveau diminué. Au 31 décembre 1993, il y avait 4213 membres dans nos sections et à fin décembre 1994, 4106, soit une diminution de 107 membres.

Bonne nouvelle!

Grâce aux avantages que nous procure la baisse de la lire, nous pouvons répercuter cet état de fait sur certains de nos produits en provenance d'Italie:

– Enfumoirs inox	8 cm ∅ + protection	Fr.	37.– (44.–/1994)
	10 cm ∅ + protection		40.– (48.50)
– Enfumoirs inox	8 cm ∅ sans protection		33.– (39.–)
	10 cm ∅ sans protection		36.– (44.–)
– Nourrisseurs plastique 7 litres			19.– (20.50)
	(par 10 pièces)		18.–
– Planches chasse-abeilles Dadant selon appareils choisis			25.– ou 30.– (43.–)

ACTION DU MOIS L'autre moyen de subvenir aux besoins de vos abeilles

APIFONDA

FRANCO DOMICILE **1 bloc de 15 kg: Fr. 48.– / 3 blocs: Fr. 46.50 pce**

la pâte prête à l'emploi, en bloc économique de 15 kg.
Cet aliment convient aussi bien à la stimulation qu'au nourrissement intensif; tout aussi attractif que MIELO-CANDI, il contient du sucre ordinaire, de fruit et de raisin, il remplit bien ses fonctions de nourrissement. Facile à trancher avec une large spatule, il permettra de garantir la survie de vos abeilles après un hivernage particulièrement agité.

Le coup de pouce du printemps

complément de pollen **API-SOYA**

Placer **API-SOYA** dans une caissette à l'abri du vent et de la pluie, à proximité du rucher. Afin de faciliter l'accès aux abeilles, répandre parmi la farine un peu de laine de bois, brindilles ou branches de sapin. Si le pollen naturel vient à manquer, chacun aura plaisir à voir des milliers d'abeilles s'affairer sur **API-SOYA**; un rucher d'une vingtaine de colonies peut engranger près de 2 kilos par jour.
Mode d'emploi détaillé sur l'emballage.

API-SOYA est disponible par	2 kg (3-6 colonies)	Fr. 12.–
	5 kg (10-12 colonies)	Fr. 27.–
	10 kg (20 colonies et plus)	Fr. 50.–

Nous rappelons à notre clientèle que, depuis ce printemps, elle peut trouver un large éventail de nos produits à

MONTRICHER, Quincaillerie Lüthi, rond-point du «Canada»,
magasin ouvert du lundi au samedi midi.

GRATTAVACHE (à 10 minutes de Bulle) **chez Maurice PERROUD**
Dépôt de matériel courant; ouverture le
lundi: de 8 h à 12 h – 14 h à 18 h
mercredi: de 8 h à 12 h
vendredi: de 14 h à 19 h
samedi matin: de 9 h à 12 h, ou sur rendez-vous: (029) 8 55 43

Dans ces deux dépôts, vous avez la possibilité d'amener cire fondue, opercules et vieux rayons, vers la fin de chaque mois

RITHNER & Cie - CP 67 - 1870 MONTHEY - 025/71 21 54

Magasins dépositaires:
- AGROL Sierre
- LANDI Eysins
- Lüthi Montricher

Dépôt:
- Perroud, Grattavache

M. Christian Gloor demande pourquoi, dans les comptes d'exploitation de l'exercice 1994, rubrique «Révision des comptes, jubilés, représentations», la somme de Fr. 8139.20 a été dépensée, alors que le montant de Fr. 3000.– avait été fixé au budget. Joseph Girard répond qu'il manque à cette rubrique le mot «divers». Dans ces divers, différentes attributions ont été comptabilisées, soit Apimondia Fr. 4000.–, Fonds Bertrand Fr. 600.–, Fonds d'aide à l'apiculture Fr. 400.–, soit une somme de Fr. 5000.– que l'on retrouve dans les attributions aux divers fonds.

M. Vital Casutt rend hommage à l'administrateur pour tout le travail qu'il fournit au sein de la SAR. Toutefois, il demande pourquoi la totalité des intérêts du Fonds Bertrand, soit la somme de Fr. 750.–, n'a pas été versée à la fédération valaisanne, bénéficiaire du Prix Bertrand pour 1994, selon l'article 3 du règlement. Il relève que dans le rapport de la Commission de vérification, la somme de ce fonds, soit Fr. 15 000.– , a été placée à 5%, pendant 3 ans.

Joseph Girard explique qu'il a pris le même taux de base que les autres fonds, soit 4%.

2. Rapport de la commission de vérification

Pas de commentaires.

3. Budget 1995

a) M. Jean-Michel Tenthorey signale que la bibliothèque est sous-utilisée et coûte environ Fr 4000.– par année, ce qui est excessif pour le peu d'activité de ce service. Il propose de supprimer cette bibliothèque et de répartir les livres dans les sections.

b) M. Juilland pense également que cette bibliothèque ne répond plus aux demandes actuelles. En 1994, il s'est rendu à Grangeneuve pour acquérir de la documentation, mais il a été très surpris de se trouver dans une bibliothèque-musée.

c) Le président Girod propose de créer une commission afin de revitaliser cette bibliothèque.

d) M. Jean-Claude Rossier demande pourquoi il est prévu la somme de Fr. 10 000.– pour le contrôle du miel pour 1995. L'administrateur répond que ce montant est compensé par les produits.

e) Vote: après ces différentes explications, les comptes de l'exercice 1994, tels que présentés, et le budget 1995 sont acceptés par l'assemblée à une majorité évidente. Pas d'avis contraire.

4. Cotisation 1996

a) Le comité propose à l'assemblée une augmentation de la cotisation annuelle de Fr. 2.– afin de couvrir l'augmentation des coûts du journal de 2% et l'imposition de la TVA.

b) M. Jean-Michel Tenthorey estime que si le comité prend des mesures pour effectuer des économies, spécialement en ce qui concerne le journal et la bibliothèque, il n'y a pas besoin d'augmenter les cotisations.

c) M. Vital Casutt souhaite que l'assemblée se prononce sur la parution de 11 journaux au lieu de 10.

d) Le président lui répond que l'édition d'un numéro supplémentaire coûterait très cher et impliquerait une augmentation supplémentaire de la cotisation annuelle de Fr. 2.–, soit en tout de Fr. 4.–.

e) Le président soumet à l'assemblée la proposition suivante: augmentation de la cotisation annuelle de Fr. 2.–, soit de Fr. 35.– à Fr. 37.– dès janvier 1996. Maintien de la parution de 10 numéros.

Vote: oui: 55 voix; avis contraires: 19 voix.

L'augmentation de la cotisation et le maintien de 10 numéros pour la revue apicole sont acceptés par l'assemblée.

5. Désignation des sections vérificatrices des comptes 1995

Pour l'AD 1996, ce sont les sections de Basse-Broye - Béroche - Bière qui sont désignées.

8. Concours des ruchers 1994 (voir JSA, octobre 1994, pp. 408 à 418)

Fernand Bovy remet à M. Jean-Daniel Bertholet, de la section de Cossonay, la médaille de vermeil. Fernand Bovy signale qu'il a remis à titre posthume une médaille d'or à notre regretté Henry Méan.

Pour le concours des ruchers 1995, c'est la 12e circonscription, soit les sections de Sierre, Sion, Hérens et Conthey.

9. Nomination d'un suppléant, délégué de l'AD, au jury du concours des ruchers

M. Juilland, président de la fédération valaisanne, présente Jean-Michel Genolet, de la section de Monthey. Vote: Jean-Michel Genolet est nommé à l'unanimité par l'assemblée.

10. Renouvellement des mandats

M. Paul Girod accepte un nouveau mandat de président de la SAR. MM. Jean-Paul Cochard, Robert Fauchère et Maxime Schaller acceptent également un nouveau mandat. Aucune autre candidature n'étant présentée, ils sont confirmés par l'assemblée avec une majorité évidente.

11. La parole aux invités

a) M. Peter Fluri, chef de la section apicole du Liebefeld, nous entretient sur la restructuration de la section apicole du Liebefeld. Suite à la diminution des prestations de la Confédération et de la réduction de son personnel de 7 à 5 personnes, il se trouve dans l'obligation de revoir toute l'organisation actuelle du Liebefeld. Il compte sur l'appui des apiculteurs pour réaliser le mieux possible ce projet.

b) M. Hans Jutzi nous transmet les remerciements de l'Office fédéral de l'agriculture, pour notre engagement dans l'apiculture.

c) M. Lehnherr, représentant de la VDRB et STA, nous apporte les salutations des 2 fédérations. Il insiste pour que tous les apiculteurs produisent un miel de qualité afin de pouvoir lutter contre la chute des prix du miel et contre l'importation importante de miel étranger. M. Charles Maquelin pense qu'il est très important d'élever des reines de sélection, seul moyen d'avoir des abeilles douces. Ceci est nécessaire pour améliorer nos contacts avec la population.

d) M. André Dupasquier, inspecteur des ruchers, remercie le comité pour cette invitation. Il aimerait que tous les problèmes de maladies de nos abeilles puissent être discutés sur le plan romand.

12. Vœux des fédérations

a) M. Pierre Dubois demande au comité de prévoir une commission pour la mise à jour de la bibliothèque.

b) Le président Girod remercie Marc Léchaire et Robert Steiger pour leur dévouement pour Apimondia.

13. Apimondia

Jean-Paul Cochard soumet à l'assemblée l'évolution de l'organisation de ce grand congrès mondial. Il remercie les personnes qui s'occupent du kiosque et demande à tous les apiculteurs de les aider. Ces revenus sont très appréciés actuellement, car l'argent des congressistes arrivera seulement à fin juin. Il fait également appel pour des collaborateurs bénévoles.

14. Divers

a) Le président donne connaissance d'une lettre de chez Landi. Suite à la résilisation de la convention avec la SAR, la maison Landi a conclu un accord avec Narimpex. Le miel sera réceptionné à Eysins puis transporté chez Narimpex à Bienne. Le prix du miel livré en 1995 sera légèrement supérieur à celui de l'année dernière.

b) M. Pierre Dubois demande comment procéder pour le contrôle du miel, cette année. Maxime Schaller répond que pour cette année il faut encore appliquer le règlement antérieur, avec quelques aménagements. En effet, les nouvelles directives du règlement de la FSSA ne sont pas encore en vigueur.

c) M. André Perrin aimerait que l'agenda apicole parvienne aux membres au mois de décembre. Le président répond que l'imprimeur a souvent du retard dans les envois, car les fédérations tardent à lui communiquer les informations nécessaires.

d) M. Marc Buscarlet relève, une fois de plus, l'absence de la liste des membres d'honneur de la SAR dans cet agenda.

e) M. Rodolphe Biselx demande pourquoi le prix du miel n'a pas été indiqué dans le journal.
Jean-Paul Cochard répond que la FSSA a décidé de ne plus publier le prix des miels. En effet, il existe un marasme sur le marché, car les apiculteurs ne tiennent pas compte de la fixation de ces prix. Il demande à chacun de vendre le miel à un prix raisonnable.

f) M. Guy Rouiller réitère sa demande de l'année dernière afin qu'un cahier des charges, pour les membres du CC, soit élaboré. Le président fera le nécessaire. Il insiste également pour que le comité fasse diligence pour actualiser la bibliothèque.

La parole n'étant plus demandée, le président lève l'assemblée à 12 h 50.

Le secrétaire: André Loup

Message de la représentation VDRB-STA à notre assemblée des délégués du 18 mars 1995

Chers amis apiculteurs et apicultrices,

Je vous remercie pour l'invitation à votre assemblée annuelle à Yverdon et je vous transmets de la part de notre président du VDRB, Walter Spiess, ses meilleures salutations.

Le président des apiculteurs tessinois, Marco Bosia, m'a également prié de vous transmettre ses cordiales salutations. Il est retenu aujourd'hui par un cours sur la dégustation du miel à Bellinzone, cours donné par l'experte italienne Lucia Piana.

Ces deux autres organisations apicoles suisses, le VDRB et la STA, vous souhaitent alors une agréable journée et certainement une bonne saison apicole pleine de bonheur et de bonnes récoltes de miel.

Notre miel indigène est un miel de qualité. Il nous paie non seulement pour notre travail avec nos abeilles, mais il réjouit de plus les consommateurs, du bébé jusqu'au grand-père, du sportif jusqu'au convalescent. Il est évident qu'il nous faut produire un miel naturel de qualité avec une humidité basse et sans application inutile de chimie – surtout pendant qu'on a mis les hausses.

La clé du succès pour l'avenir passe par la conduite correcte du rucher. Les apiculteurs suisses sont handicapés par différents obstacles, comme des coûts de la vie élevés et des prix du miel en baisse. Comment réagir quand la production du miel ne se vend pas, quand la varroase augmente les pertes et donne davantage de travail et quand la concurrence du marché augmente, puisque le prix du miel étranger chute tout comme les contrôles à la frontière. Et comment faut-il réagir quand nos voisins italiens, français et espagnols reçoivent des subsides remarquables pour investir dans une apiculture moderne, alors que la manne publique suisse se fait de plus en plus rare?

Vous venez d'entendre que l'Office fédéral de l'agriculture est en train de supprimer deux postes de travail dans notre section apicole du Liebefeld et qu'il va diminuer les subventions pour les moniteurs et conseillers apicoles. La formation, qui est toujours mentionnée comme base importante pour notre économie, ne sera ainsi plus assurée si nous ne réagissons pas.

Une chance nous reste cependant: le temps. En effet, le temps semble travailler pour nous. Petit à petit, la société se tourne vers une agriculture qui soit responsable vis-à-vis de l'environnement. Saisissons cette chance. Tous les apiculteurs et apicultrices rendent un service remarquable à la nature – par la pollinisation des abeilles; ce service devrait être rétribué par la société, si cette même société exige le maintien de l'environnement et de la nature. Les consommateurs veulent une agriculture biologique? Les apicultrices et apiculteurs y contribuent.

Nous nous trouvons dans une situation difficile: d'un côté le service et la recherche apicole sont abandonnés, de l'autre les frais et les difficultés dans la lutte contre la varroase augmentent. D'un côté les frais de la production montent, mais les prix du miel et des produits apicoles sont stagnants. D'un côté la société exige une agriculture biologique – où je pense l'apiculture jouera un rôle important – mais de l'autre côté nous restons muets.

Il nous faut donc passer à l'offensive, prendre des contacts avec les organisations agricoles qui s'engagent dans le même sens; trouvons des alliances pour l'apiculture, soit dans les cercles des écoles, soit chez les journalistes, soit chez les parlementaires. La FSSA, la Fédération des sociétés suisses d'apiculture, devra certainement s'engager davantage à l'avenir dans ce domaine de la publicité et de la propagande pour l'apiculture en Suisse. Il faudrait, pour être conséquent, installer un secrétariat, un poste professionnel pour avoir un outil permanent de travail et de combat aux plans national et international.

Une autre question se pose pour les apiculteurs et apicultrices. Comment réagir quand les obstacles susmentionnés grandissent? En Suisse, notre point fort est la qualité du travail. La réponse à donner ira dans cette direction: pas de production de masse à prix bas, mais un miel de qualité, pour une production sans application de remèdes qui provoqueraient des résidus. La réponse ira aussi dans le sens d'une diversification des produits apicoles. On offrira à l'avenir non seulement du miel, mais aussi du pollen et de la cire d'operculation, de la propolis pour l'apithérapie, l'élevage des reines, des abeilles pour la pollinisation, etc.

Il existe un grand potentiel pour tous ceux qui s'engagent pour une apiculture vivante. On trouve partout des gens – aussi des jeunes – qui sont très intéressés à notre métier. Faisons-leur part de nos secrets. Cette occupation devient souvent une grande passion chez des apiculteurs d'ici ou de l'autre côté du Rhin ou du Rhône. Nous pourrions certainement apprendre quelque chose de ces gens enthousiastes et pleins de bonne volonté.

Je vous remercie beaucoup pour votre attention.

Berchtold Lehnherr

La « bonne à tout faire » du rucher

En polystyrène expansé EPS-High-Tech (résistant aux UV, sans FCKW) avec support de cadre en métal, couvre-fond et fond spécial varroa en bois dur.

- ruche universelle résistant aux intempéries pour **6 cadres de corps (la « bonne à tout faire » du rucher)**
- **tôle perforée** pour le traitement de la varroase, en forme de tiroir dans un cadre en bois
- **entrée de ruche en 3 parties, avec coulisseaux**
- **très légère,** exécution robuste
- possibilité de mettre un magasin de corps à 6 cadres
- **la ruche idéale pour nucléis, ruchette à essaims, etc.**
  Sous l'étuve, étanche à l'eau avec isolation, le nourrissement peut se faire à l'air libre.

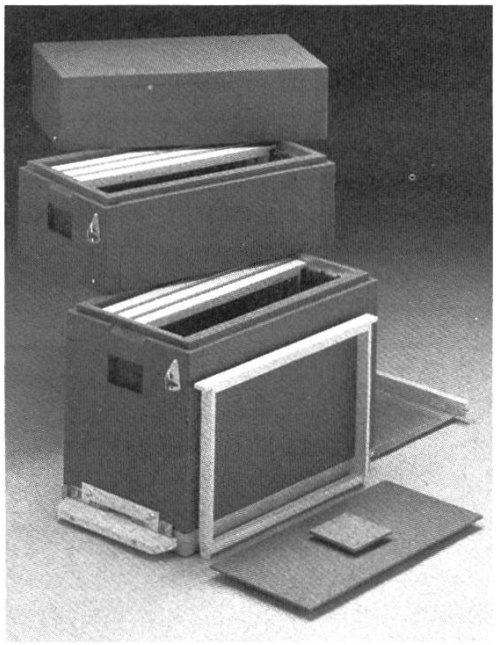

4058 APIBOX Dadant, de couleur brune, sans cadre **Fr. 119.—**

4058.01 Planche de nourrissement, Dadant **Fr. 12.—**
4058.02 Magasin de hausse seul pour 6 cadres Dadant **Fr. 34.—**
4058.03 Magasin de corps seul pour 6 cadres Dadant **Fr. 49.—**

4057 APIBOX Langstroth, de couleur brune, sans cadre **Fr. 119.—**
4057.01 Planche de nourrissement, Langstroth **Fr. 12.—**
4057.03 Magasin de corps seul pour 6 cadres Langstroth **Fr. 44.—**

Les magasins de corps et de hausse (Dadant et Langstroth) peuvent se combiner.

APIBOX pour normes CH – 5 cadres de corps

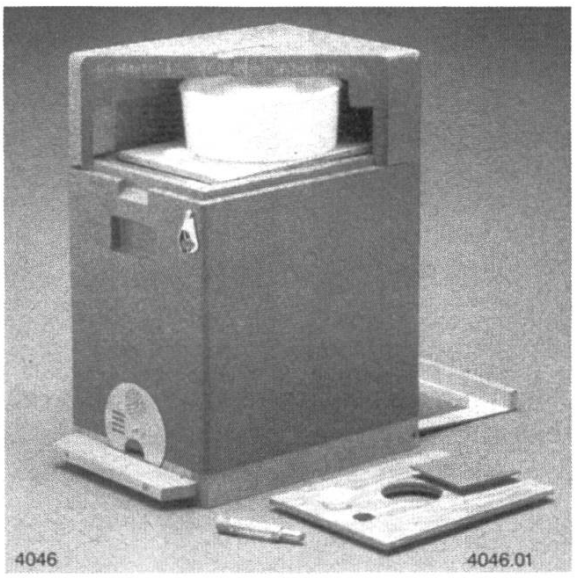

- Ruche universelle résistant aux intempéries pour **5 cadres de corps suisse** (étanche à l'eau, avec isolation et sans risque de déformation des parois).
- La ruche idéale pour ruchettes de fécondation, nucléis, etc. Sous l'étuve, étanche à l'eau, avec isolation, le nourrissement peut se faire à l'air libre. Couvrir avec une planchette de largeur normale de 21 cm.
- Tôle perforée, pour le traitement de la varroase, en forme de tiroir dans un cadre en bois.
- Légère, env. 3,5 kg, exécution robuste, se prête à la récupération des essaims et au transport, adaptable à chaque rucher.
  Couleur brune.

4046 APIBOX pour norme CH **98.–**

4046.01 Planche de nourrissement **9.50**

4046.02
Ruche-magasin avec deux supports de cadres en alu pour 5 cadres de hausse 28 mm **27.–**

BIENEN MEIER KÜNTEN
Une entreprise de R. Meiers Söhne SA

Fahrbachweg 1
5444 Künten
Tél. (056) 96 13 33
Fax (056) 96 33 22

flexible innovatrice rapide

Dans le cadre de l'aménagement extérieur: urgent besoin de 10 à 15 apiculteurs, apicultrices ou jardiniers-apiculteurs qui veulent faire partie de l'équipe de décoration bénévole. Les personnes qui ont des idées et qui aiment le bricolage sont les bienvenues.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de s'annoncer au n° de tél. 024/41 31 00, fax 024/41 26 86.

Le responsable: M. Philippe Kovar, Au Village, 1372 Bavois

Possibilités de logement à prix réduit

Pour répondre aux vœux de plusieurs sections, nous pouvons mettre à disposition des lits (lycées, protection civile) afin que chaque groupe puisse passer une ou plusieurs nuits à moindres frais à Lausanne. Prix par personne et par nuit, Fr. 20.– à 30.– (suivant la situation), petit déjeuner compris.

Liste des chambres, renseignements, réservations: Mme Hannelore Preuss, Marc-Dufour 1, 1007 Lausanne, tél. privé 021/653 60 85, prof. 021/320 03 30.

Inventaire des panneaux d'exposition

à disposition des fédérations et des sections apicoles (sauf pendant Apimondia 95) à la Bibliothèque SAR, Grangeneuve, 1725 Posieux, tél. 037/25 55 00.

Dimensions des panneaux

111 x 81 cm
Anatomie de l'abeille
Le miel
Les essaims
Le rôle de l'abeille dans la nature
Les habitants de la ruche
La varroase
Les ennemis des abeilles
Le pollen
La cire
Les ruchers
Le couvain

91 x 65 cm
Les ruchers
La danse des abeilles
Les insecticides
2 panneaux vides

71 x 52 cm
L'abeille – Ses produits et leurs utilisations
Ne la tue pas par les produits toxiques!
1 panneau vide

25 x 20 cm
17 panneaux

50 x 70 cm
Les abeilles
Le miel
Le pollen
La gelée royale

Apimondia du 15 au 19 août 1995 à Lausanne

Possibilités d'accueil pour les congressistes

Nom et adresse de la famille d'accueil :

Dates	Samedi 12.8.1995	Dimanche 13.8.1995	Du lundi au samedi 14-19.8.1995	Dimanche 20.8.1995	Lundi 21.8.1995
Nombre de personnes					
Petit déjeuner					
Souper					
Prix de pension (prix modéré)					
Possibilités de transport : voiture, train, bus					
Possibilité de camping Place de caravanes Nombre de tentes Avec sanitaire					

A renvoyer s.v.p. à Hannelore Preuss, Marc-Dufour 1, 1007 Lausanne

NOUVEAU À SION – API-CENTRE

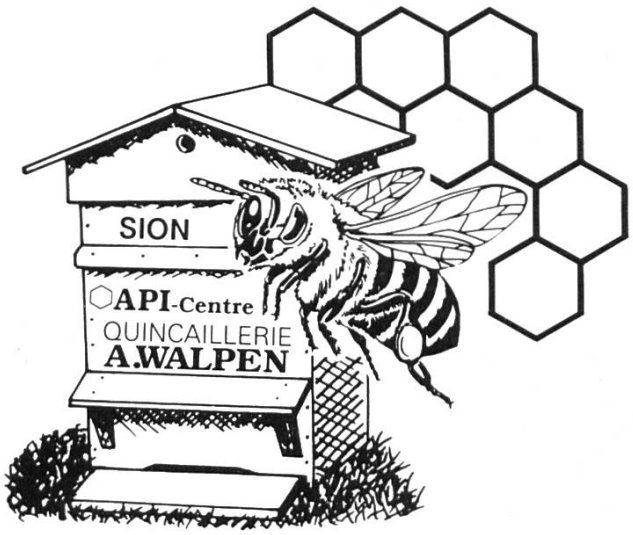

de la Quincaillerie A. Walpen

Le nouveau rayon API-Centre vous offre un assortiment complet, soit:

La cire gaufrée ULTRA (cire désinfectée à 120° C)

Aliments pour abeilles VITALIS - SALIXAN - APIFONDA - APIINVERT

Cadres Bürki et Dadant (seulement montés)

Boîtes à miel, type K (blanches) et boîtes à miel, type NOVALUX, transparentes, incassables)

Nourrisseurs - Maturateurs - Clarificateurs - Vêtements de protection - Gants - Chapeaux - Voiles - Enfumoirs - Tabac - Grilles à reine - Cages - Caisses à essaim - Ferrements de ruches - Marquage - Fil de fer - Fil inox - Pinces - Brosses à abeilles - Fourchettes et couloirs à désoperculer, et encore de nombreux autres accessoires indispensables.

Sur demande: extracteurs

Revendeur officiel de BIENEN MEIER KÜNTEN

QUINCAILLERIE
A. WALPEN
Av. Grand-Champsec 12
1950 SION ✆ 027/31 45 55

Habits de travail - Api-Centre
Articles de cave et de laiterie
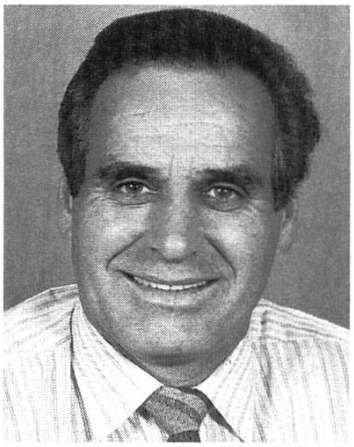
Sortie autoroute Sion-Est (val d'Hérens)